

COMMUNIQUÉ MUNICIPAL

Chères Roquettoises, chers Roquettois,

La conjoncture inédite actuelle fait subir à la commune une **explosion de ses tarifs d'énergie de +340% pour l'électricité et de +400% pour le gaz. Un surcoût de 450.000€ impossible à supporter par le budget municipal en 2023 si nous ne faisons rien.**

Nous devons agir et je tenais dans ce communiqué à vous faire part des premières actions mises en œuvre immédiatement ou à courte échéance :

- ✓ Tous les **bâtiments municipaux vont voir leur température abaissée à 19°C**. Ils seront autant que possible équipés d'éclairages LED et de systèmes de régulation thermique. Les premiers devis sont déjà signés.
- ✓ Au Complexe Dominique Prevost le **chauffage ne sera mis en route qu'en cas de grand froid**.
- ✓ **Seuls certains éléments des décorations de Noël seront mis en place** (à l'école et au cœur de village), avec des horaires adaptés. Les décorations de rue ne seront pas installées.
- ✓ Suite à une récente décision votée à l'unanimité du Conseil Municipal, **les plages d'extinction de l'éclairage public sont étendues** :
 - Extinction semaine : de 22h00 à 6h00
 - Extinction weekend (nuits vendredi-samedi et samedi-dimanche) : de 22h00 à 7h00

Ceci sera complété par des actions à moyen et long terme :

- ✓ A la suite de l'étude lancée il y a plusieurs mois, **les lampes les plus énergivores de l'éclairage public seront changées en éclairage LED** à compter de 2023.
- ✓ Les **rénovations du Château et des écoles**, véritables passoires thermiques, vont être poursuivies, avec une priorité donnée à leur sobriété énergétique.

Associé à une gestion encore plus rigoureuse, toutes ces mesures devraient nous permettre de rendre plus supportable cette hausse de l'énergie qui impactera malgré tout l'équilibre financier de la commune.

Je suis conscient que certaines de ces décisions peuvent créer une insatisfaction ou un désagrément, mais il en va de notre responsabilité à tous d'agir, aussi bien pour répondre aux enjeux énergétiques auxquels nous faisons tous face, que pour les finances communales.

Dans ce cadre, toutes vos idées et remarques d'amélioration seront les bienvenues et seront étudiées par les services.

Michel CAPDECOMME,
Maire de Roquettes



*Vous observez un gaspi énergétique sur l'espace public ou dans les bâtiments municipaux ?
N'hésitez pas à nous en faire part sur la nouvelle catégorie de signalement « Anti-Gaspi énergétique » de l'application mobile Roquettes, ou
directement auprès de l'accueil de la mairie.*